



Revision Date: 11/24/2015

Rust-Oleum Multi Component Product Information Sheet

261260 AUTORF 1-GL KIT PRO GRADE TRUCK BED is a multi component product composed of the following individual chemical components:

261318 SEM-AUTORF 1-GL 2PK PRTA PRO GRDE TRK BD

261320 SEM-AUTORF QT 4PK PARTB PRO GRADE TRK BD

SDSs for each component follow this cover sheet.

Transportation Information

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	II	II	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Non	Oui
Finished Good Schedule B Harmonized Tariff Code	3907.30.0000			

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	SEM-AUTORF 1-GL 2PK PRTA PRO GRDE TRK BD	Date de Révision:	10/30/2015
Product Identifier:	261318	Société/Entreprise:	11/20/2014
Classe/Utilisation du Produit:	Truck Bed Liner/Epoxy Part A		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques

26% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer. Classé cancérogène de catégorie 1 sur la base des données épidémiologiques et/ou animales.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Classé en catégorie 2 comme toxique probable pour la reproduction humaine. Effets irréversibles tels que : dysfonctions structurales, létalité embryonnaire / fœtale, déficiences fonctionnelles post-natales.

STOT, exposition répétée, catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Fiche de données de sécurité de prudence**SGH**

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	10-25	GHS07	H315-317-319-335
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	10-25	Not Available	Not Available
Xylène	1330-20-7	10-25	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	2.5-10	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	2.5-10	GHS02-GHS07-GHS08	H226-304-315-319-332-335
Éthylbenzène	100-41-4	2.5-10	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-373
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H226-335
Chromite de cuivre spinelle noir	68186-91-4	1.0-2.5	Not Available	Not Available
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0-2.5	Not Available	Not Available
Toluène	108-88-3	0.1-1.0	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-315-332-336-361-373
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1-1.0	Not Available	Not Available

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Liquide et vapeurs combustibles. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	25.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	25.0	N.E.	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Xylène	1330-20-7	15.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
1,3,5-Triméthylbenzene	108-67-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Chromite de cuivre spinelle noir	68186-91-4	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	5.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Toluène	108-88-3	1.0	20 ppm	N.E.	200 ppm	300 ppm
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.359	pH:	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Négligible	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Décomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	1.0 - 7.0
Plage du point d'ébullition:	111 - 537	Point d'éclair, °C:	17
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes. Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingère. Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme cancérogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
25068-38-6	Résine Époxy Bisphénol A	15000 mg/kg Rat	>5000	25 g/L
1344-28-1	Oxyde d'Aluminium	>5000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.2 mg/L Rat
108-67-8	1,3,5-Triméthylbenzene	N.I.	N.I.	24 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	II	II	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Non	Oui

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1
Xylène	1330-20-7
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Éthylbenzène	100-41-4
Chromite de cuivre spinelle noir	68186-91-4
Toluène	108-88-3

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 3 **Risque physique:** 1 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité:** 1

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 445

CE DATE DE RÉVISION: 10/30/2015

MOTIF DE LA RÉVISION: Product Composition Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Identification
02 - Hazard Identification
05 - Fire-fighting Measures
09 - Physical & Chemical Properties
14 - Transport Information
15 - Regulatory Information
16 - Other Information
Déclaration (s) Changé

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	SEM-AUTORF QT 4PK PARTB PRO GRADE TRK BD	Date de Révision:	10/30/2015
Product Identifier:	261320	Société/Entreprise:	11/20/2014
Classe/Utilisation du Produit:	Truck Bed Liner/Activator Part B		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques

98% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Lésion oculaire grave, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 2	H330	Mortel par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Classé en catégorie 2 comme toxique probable pour la reproduction humaine. Effets irréversibles tels que : dysfonctions structurelles, létalité embryonnaire / fœtale, déficiences fonctionnelles post-natales.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Fiche de données de sécurité de prudence**SGH**

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Résine De Polyamide	68424-41-9	50-75	Not Available	Not Available
N-BUTANOL	71-36-3	10-25	GHS02-GHS05-GHS07	H226-302-315-318-332-335-336
Cycloaliphatic Diamine	Propriétaire	2.5-10	Not Available	Not Available
Triéthylenetétramine	112-24-3	1.0-2.5	GHS05-GHS06	H311-314-317
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane	80-05-7	1.0-2.5	GHS05-GHS06-GHS08	H317-318-330-335-361

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Si la personne a été exposée aux vapeurs, rincer les yeux à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induire pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermes. C'EST UN ENDUIT DE POLYURÉTHANE À DESSICATION RAPIDE. Quand c'est utilisé en application de jet, suivez toutes les directions du standard d'OSHA: enduit pour application en jet contenant des liquides inflammables et combustibles, 29 CFR 1910.107. Tous les endroits pour application en jet devraient être maintenus exempts de l'accumulation des dépôts des résidus combustibles autant que possible, avec un programme de nettoyage et de remplacement des filtres chaque jour. Tous les filtres usés devraient être immédiatement transportés dans un endroit sûr et bien-détaché pour un séchage complet avant de s'en débarrasser ou être placés dans un récipient en métal rempli d'eau et être débarrassés à l'issue de l'opération du jour. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO₃). Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protégés en conséquence.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Résine De Polyamide	68424-41-9	75.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
N-BUTANOL	71-36-3	25.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Cycloaliphatic Diamine	Propriétaire	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Triéthylentétramine	112-24-3	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl) propane	80-05-7	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.013	pH:	N.A
Point de congélation, °C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Décomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	N.A - N.A
Plage du point d'ébullition:	100 - 220	Point d'éclair, °C:	48
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter le contact avec les métaux.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation. La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes. Corrosif. Causera des brûlures aux yeux et des lésions permanentes des tissus, y compris la cécité.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Peut causer une réaction respiratoire allergique.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient des substances du cobalt. Substance qui peut provoquer le cancer sur la base de données animales. IARC Group 2B. 315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
71-36-3	N-BUTANOL	700 mg/kg Rat	3402 mg/kg Rabbit	N.I.
112-24-3	Triéthylentétramine	2500 mg/kg Rat	550 mg/kg Rabbit	N.I.
80-05-7	2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane	3300 mg/kg Rat	3577 mg/kg Rabbit	>0.17 mg/L Rat

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada)
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Non	Yes, >5L No	Yes, >5L No	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
N-BUTANOL	71-36-3
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane	80-05-7

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 2 **Risque physique:** 1 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 1

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 241

CE DATE DE RÉVISION: 10/30/2015

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Identification
02 - Hazard Identification
03 - Composition/Information on Ingredients
05 - Fire-fighting Measures
09 - Physical & Chemical Properties
11 - Toxicological Information
14 - Transport Information
15 - Regulatory Information
16 - Other Information
Substance Regulatory CAS Number Changed
Substance Hazard Threshold % Changed
Product Composition Changed
Substance Chemical Name Changed
Déclaration (s) Changé

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.